La Roche Blanch



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à Valérie Desvignes, nouvelle Directrice générale des services, qui a intégré sa nouvelle équipe début mai. Je suis convaincu de sa capacité à assurer cette responsabilité par son expérience et ses valeurs.

Je souhaite également une agréable retraite bien méritée au docteur Le Borgne, qui a décidé de mettre fin à sa longue carrière de médecin. Le local actuellement partagé avec le docteur Such va être mis en vente. Ne pouvant l'acquérir, ce dernier s'est adressé à la municipalité pour trouver une solution afin de maintenir son activité sur la commune. Nous avons répondu favorablement à sa sollicitation, en aménageant un local situé à l'espace Léo Lagrange. Les travaux sont en cours et le nouveau cabinet médical sera opérationnel début juillet. Il nous est apparu primordial de tout mettre en œuvre pour conserver ce médecin sur notre commune.

Les travaux de la galerie sous la mairie se poursuivent, mais sont ralentis par la présence permanente d'eau, qui nous oblige à trouver des solutions adaptées à cette nouvelle situation. Quant aux travaux concernant l'entrée de l'agence postale, ces derniers sont terminés.

Nous préparons pour le prochain N° de Vivre @ La Roche Blanche un intercalaire présentant le budget 2024, ceci dans une volonté de transparence vis-à-vis de la population. Vous pourrez retrouver une partie des projets à venir. Le PLUi n'étant pas encore approuvé, les investissements prévus sont retardés ; de ce fait cette année l'endettement de la commune sera considérablement réduit.

Dans les prochaines semaines, vous aurez le plaisir de recevoir dans vos boîtes aux lettres le 1er guide écocitoyen. Vous y découvrirez certains petits gestes qui peuvent avoir un impact important sur l'environnement. Vous aurez également le plaisir de découvrir un annuaire des entreprises et commerces présents sur notre commune. J'en profite pour remercier les différents partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce guide.

Le 9 juin, les électeurs seront convoqués aux urnes pour l'élection de nos représentants au parlement européen. Voter est un acte citoyen important, d'autant plus que l'actualité internationale nécessite plus que jamais une Europe forte et unie.

La cérémonie du 18 juin, en l'honneur de l'appel du Général de Gaulle, se tiendra au monument aux morts place Cluzel et sera suivie d'un recueillement au square des anciens combattants.

Notre tissu associatif est toujours très actif et propose une multitude d'événements tout au long de l'année et plus particulièrement au mois de juin. Je tiens à vous rappeler que toutes ces manifestations ont lieu grâce au bénévolat, même ponctuel, et nous savons que certaines de nos associations manquent cruellement de bénévoles afin de faire perdurer ces moments festifs et conviviaux. Ce mois de juin sera donc placé sous le signe de la « fête » parmi lesquelles la fête du Foyer Culturel et Sportif, la fête de la St-Jean, la fête de l'école, et une nouveauté la fête de la musique proposée par l'Amicale des sapeurs-pompiers et le Comité des fêtes. Vous pourrez également retrouver des manifestations plus sportives, avec le Cyclo Club et sa traditionnelle Gergovienne, ou avec le Foyer Culturel et Sportif et la découverte de ses activités sportives, là aussi une nouveauté.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture et un excellent mois de juin.

> Votre Maire, Jean-Pierre Roussel.

AGENDA

- 01/06 Activités sportives avec le Foyer Culturel et Sportif à la MLT
- 07/06 Soirée jeux avec Gergo'Vit à la salle Jean Jaurès
- 08/06 Trail avec l'IMP Clairfontaine au stade
- 09/06 Élections européennes
- 13/06 Permanence avec l'ADIL63 en Mairie
- 13 au 16/06 Journées de l'Archéologie avec le Musée de Gergovie
- 14, 15, 16 et 22/06 Fête du Foyer Culturel et Sportif
- **15/06 Concours de pétanque** avec la Gaule de l'Auzon
- **16/06 La Gergovienne** avec le Cyclo Club à la MLT
- 18/06 Cérémonie commémorative
- 20/06 Collecte de sang à la salle polyvalente
- 21/06 Fête de la Musique avec le Comité des Fêtes et l'Amicale des sapeurs-pompiers à la salle polyvalente
- 22/06 Fête de la St Jean avec Gergo'Vit à Gergovie
- 28/06 Fête de l'école avec l'APE

MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

RECENSEMENT MILITAIRE EN MAIRIE

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent être enregistrés dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire afin d'être convoqués à la journée défense citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité (ou passeport) et livret de famille.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

élections européennes dérouleront le dimanche 9 juin (Cf. Zoom en dernière page) Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h. Bureau 1 et 2 : Salle Polyvalente - Espace J.

Prévert (8, rue de la Mairie), **Bureau 3 :** Maison des Loisirs et du

Tourisme - Espace Léo Lagrange (37, avenue de la République).





Cérémonie du 18 juin

La cérémonie officielle du 18 juin se déroulera à 10h avec le regroupement de l'ensemble des participants place Cluzel. Le défilé des pompiers et officiels se dirigera en direction du monument aux morts pour le dépôt de gerbe, le discours officiel et la minute de silence.

Ensuite, regroupement au square des Anciens Combattants AFN. Un vin d'honneur clôturera la manifestation.



MAIRIE

Valérie Desvignes, nouvelle Directrice générale des services

Depuis début mai, Valérie Desvignes, nouvelle Directrice générale des services, a pris ses fonctions, en remplacement de Cyril Bost, parti à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

> Âgée de 58 ans, cette mère de 3 enfants est originaire de la région lyonnaise et exerce en Auvergne depuis 2000.

Sciences politiques Lyon, maîtrise d'administration économique et sociale, DESS « droit, économie et gestion des collectivités territoriales » à la faculté de droit de Clermont-Fd , jalonnent le parcours de cette attachée territoriale, fonctionnaire depuis 1994.

Sa carrière a débuté en Nouvelle-Calédonie où elle Valérie Desvignes, a travaillé plus de 9 ans avant d'occuper le poste de directrice générale des services au Cendre

jusqu'en 2015 et ensuite à Lezoux.

« J'ai toujours eu le goût de travailler dans la fonction publique pour oeuvrer à l'évolution de nos lieux de vie, pour suivre et développer des projets utiles à tous...» précise la nouvelle directrice générale des services.

Valérie Desvignes est également conseillère municipale dans sa commune, Sallèdes, qui fait partie de Mond'Arverne Communauté.

Nous lui souhaitons tous la bienvenue ainsi qu'une bonne intégration.

Infos pratiques

nouvelle DGS.



Mesures municipales contre le démarchage à domicile (Arrêté n°104-2024) Suite à l'observation d'une intensification des démarchages commerciaux à domicile, Monsieur le Maire, en concertation avec la Police Municipale, a décidé de prendre un arrêté interdisant le démarchage et les quêtes à domicilé sur notre commune. Cette disposition permet de contrôler les démarchages et assurer la tranquillité et la sécurité des habitants.

En cas de non-respect de cette nouvelle réglementation, les prospecteurs s'exposent à l'interruption de leur activité et à une contravention. La vente

déloyales et agressives, de vols, d'escroqueries ou d'abus de confiance / abus de faiblesse, n'hésitez pas à prendre contact avec la police municipale 06 08 57 12 13, ou à contacter la Gendarmerie (17).

Urbanisme - Travaux



Un local pour garder notre médecin

En raison du départ en retraite du Docteur Le Borgne cette année, le cabinet médical sera mis envente. Le docteur Such, associé, ne souhaite pas l'acquérir et a demandé à la municipalité

une solution afin de rester sur la commune.

L'équipe municipale a immédiatement pris la mesure de cette priorité pour trouver une nouvelle structure. Plusieurs scénarios ont été étudiés, et celui retenu est d'adapter une des salles de l'espace Coubertin en cabinet médical. Ce bâtiment de la mairie est apparu, par sa superficie, sa localisation et son accessibilité, être le lieu idéal pour l'accueillir, en attendant la réalisation de la maison médicale. Des travaux de réhabilitation ont été nécessaires et rapidement engagés par la commune.

Des travaux à l'agence postale

Fin avril, des travaux ont été réalisés à l'agence postale de l'avenue de La République. Ils ont permis le remplacement du sas d'entrée devenu vétuste afin d'améliorer l'accès des usagers.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Rientôt dans vos boîtes aux lettres

La municipalité remercie tous les partenaires qui ont permis la réalisation de ce premier guide écocitoyen.



CCAS

Les membres du CCAS se sont réunis le vendredi 12 avril dernier et ont voté le budget 2024 à hauteur de 12 349 € (aides sociales, téléassistances, ateliers et colis pour les aînés...).

Registre des personnes vulnérables (dont les personnes âgées isolées)...

La commune met à jour régulièrement son Registre Nominatif des Personnes Vulnérables. Il permet au CCAS d'identifier les personnes qui souhaitent être



soutenues en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (épidémie, canicule, grand froid...), d'activer le réseau de proximité, de donner des informations de préventions, d'être contacté régulièrement et d'activer les soutiens nécessaires.

Les personnes qui se sentent en situation de fragilité, âgées de 65 ans et plus, les personnes reconnues inaptes au travail ou en situation de handicap de plus de 60 ans, peuvent se faire inscrire. L'inscription au registre est volontaire et facultative. Elle peut être faite par la personne concernée ou par un tiers.

Ces données ne sont utilisées qu'en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Seuls le Maire, le CCAS et la Préfecture, peuvent utiliser ces données. Les informations figurant sur ce registre restent confidentielles.

Si vous êtes concernés, ou l'un de vos proches, par cette situation de vulnérabilité, nous vous invitons à contacter :

Jocelyne Peces, adjointe actions sociales - solidarité, au 06 10 45 18 65, ou la Mairie au 04 73 79 40 09.

Expression du groupe non majoritaire

Cher(e)s habitants(es) de la Roche Blanche Gergovie et Noalhat

La santé est un état de complet bien-être, intergénérationnel, physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Elle s'accompagne d'un accès égalitaire aux services de santé et plus largement au monde médical.

Notre commune, comme d'autres, fait face à une évolution mouvante de la démographie des professionnels médicaux, et constate que la balance entre l'offre médicale et la demande

En complément des actions de solidarités déployées par le CCAS et le CIAS, il nous faut être vigilants. Plusieurs axes sont possibles : favoriser le maintien des praticiens, renforcer l'attractivité avec une maison médicale, améliorer le parcours de santé et de vie des habitants, voire financer des actions de coordination (campagne de dépistage, offres de services, bilans et mutuelles...). Il s'agit donc, dans une approche globale, reprenant les déterminants de "bonne santé" définis par l'OMS, de réfléchir à un véritable "contrat local de santé".

Lors du dernier conseil municipal, un débat s'est engagé sur ce thème. Nous soutenons et soutiendrons toutes les initiatives permettant de pérenniser ou d'améliorer l'offre communale.

Nous restons engagés et à votre écoute, pour porter vos réflexions!

C.Nectoux .JP Denisot. M.Rousset. J.Thuilliez. M.Pons.

listeminoritaire.lrbg@free.fr

ENFANCE - JEUNESSE - SCOLARITÉ



École Jules Ferry Inscriptions service périscolaire (cantine - garderie) 2024/2025

Les dossiers d'inscription au service périscolaire pour la rentrée prochaine ont été envoyés par mail aux nouveaux inscrits fin avril.

Ce dernier devra être complété et retourné en mairie ou

envoyé par mail à animationlrb@gmail.com au plus tard le lundi 24 juin. Pour les familles qui utilisent déjà le portail Famille (enfant déjà inscrit), il suffira d'actualiser vos données personnelles sur celui-ci.

À partir du 21 août, un message sera envoyé via le portail Famille afin d'informer de l'ouverture des inscriptions.

Spectacle de l'école élémentaire

L'école élémentaire organise son spectacle le **vendredi 31 mai** (de 18h à 20h30) à la MLT. L'entrée sera payante pour les adultes uniquement (2 € par personne). Un programme sera offert par famille avec la possibilité d'en acheter 1 supplémentaire à 1 €. Ouvert au public, avec une priorité aux classes participant au spectacle et dans la limite des 300 places disponibles. Entracte de 20mn lors de laquelle une buvette sera ouverte et tenue par l'APE.



Nouveau jeu à l'école maternelle

Malgré la météo agitée du mois d'avril, le chalutier est arrivé à bon port pour le plus grand plaisir des petits.

Réunion d'information avec l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de la Région des Martres de Veyre



La prochaine collecte aura lieu le jeudi 20 juin de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente Espace J. Prévert.

Vous êtes invités à prendre RDV en ligne sur : https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/



Principales décisions du Conseil municipal

♦ Budget communal 2024

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2024 et approuvé les comptes administratifs 2023. Comme les années précédentes, un intercalaire spécifique sera consacré à ce volet finances lors du prochain numéro.

Tarif de la redevance assainissement

Proposition de stabilité par rapport à 2023, soit : Part communale : 0,711€/m3 - Part SIAVA : 1,23€/m3 Total: 1,941€/m3

Emplois saisonniers

Proposition de périodes de trois à quatre semaines à des jeunes de plus de 18 ans, avec un nombre maximum de 24 semaines.

Groupement d'achat d'électricité par TE63 Adhésion au prochain groupement d'achat d'électricité TE63

Le TE63 propose de rédiger un accord cadre de 2 ans

en 2 phases : - lancement d'un marché de un an pour couvrir

les besoins de 2025.

- la date retenue pour la mise en application des nouvelles dispositions du TRVE est confirmée pour le 1^{er} février 2025, un second marché serait conclu pour couvrir les besoins de 2026.

Les collectivités éligibles pourraient retourner aux TRVE à compter du 1er janvier 2027. Enfin un nouvel accord cadre de 4 ans sera lancé pour couvrir les besoins des collectivités non éligibles aux TRVE. Si la date retenue pour la mise en application des nouvelles dispositions du TRVE est confirmée pour le 1^{er} février 2026, l'accord cadre serait prolongé afin de couvrir au mieux les besoins en électricité des membres. Un marché de trois ans serait conclu selon les mêmes dispositions que le scénario permettant aux éligibles un retour aux TRVE au 1er janvier 2029.

Convention bipartite de mutualisation d'usage de la balayeuse

La commune des Martres de Veyre a décidé de procéder à la location d'une balayeuse aspiratrice poids lourd équipée de nettoyeurs haute pression. Le véhicule n'étant pas utilisé à temps plein, il a été envisagé d'en mutualiser l'usage avec les collectivités du territoire, en contrepartie d'une redevance forfaitaire et d'un prix au kilomètre linéaire.

La commune des Martres de Veyre effectue le balavage sur le territoire de la commune de La Roche Blanche. La convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter du 1er mars 2024.

Le traitement des déchets et l'approvisionnement en eau est à la charge des collectivités utilisatrices. Le besoin en heures de notre commune est de 328h annuelles. Chaque année le planning d'intervention sera mis en place et validé.

Le montant de la prestation s'élève à 75 € de l'heure et comprend:

- Les charges de personnel (régime indemnitaire inclus).
- Les consommables.
- Le coût de renouvellement des biens et matériels.

 Les contrats de services rattachés (maintenance). En fonction de l'évolution des coûts, les tarifs pourraient être révisés chaque année sur proposition du comité de suivi constitués des maires des collectivités signataires et des responsables de services techniques. La convention peut être résiliée avec préavis de 3' mois, la commune devra s'acquitter de la somme restant due jusqu'au terme

♦ Autorisation de demande de subventions pour la rénovation du terrain de tennis extérieur

Coût prévisionnel des travaux : 83 310 € HT

Subvention demandée auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

11 avril

◆ Rapport RPQS du SIAVA

Présentation du Rapport Prix Qualité Service livré par le SIAVA auprès des communes adhérentes.

◆ Rapport assainissement de la Novialle du SATEA

Présentation du rapport annuel de fonctionnement de la station d'épuration de La Roche Blanche située dans la zone économique de La Novialle livré par le S.A.T.E.A..

◆ Demande de subvention (amendes de police) pour équipement de sécurité

Le stationnement sauvage à l'intersection de la rue des Peyrouses et de l'avenue de la République aux heures d'entrée et de sortie de l'école accroît les risques pour les piétons, mais aussi pour la sécurité automobile. Notre policier municipal a attiré notre attention sur la nécessité d'installer des barrières de sécurité pour protéger les piétons et les écoliers afin de leur laisser la totalité du trottoir pour circuler. Le matériel nécessaire à cette opération peut être subventionné dans le cadre des amendes de police.

Suite au désengagement progressif de l'État qui se concrétise par la disparition de l'ATESAT, l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale (ADIT) créée par le Conseil départemental a pour objet de proposer aux communes du département du Puy-de-Dôme une assistance technique et un rôle d'appui.

Notre commune fait déjà appel aux services de l'ADIT, le S.A.T.E.A (Service d'Assistance Technique à l'Eau et l'Assainissement) pour le contrôle du fonctionnement de la station d'épuration de La Novialle qui nous donne entière satisfaction. Par manque de technicité pour la réalisation d'opérations avec appel d'offres, la commune va donc d'adhérer à l'ADIT pour un montant de 4 € par habitant, soit un montant annuel de 14 000 €.





Un trail au profit des enfants en situation de ^{*} handicap de l'IMP Clairfontaine, établissement de l'Adapei 63

Le 8 juin, aura lieu vers le stade à La Roche Blanche, le **Trail**

des Enfants de Clairfontaine de Clermont-Fd.
Cet événement caritatif, au profit des enfants en situation de handicap de l'IMP Clairfontaine, est une journée sportive de rencontre et de partage. Au cours de la journée, vous pourrez participer à trois épreuves adaptées à tous les niveaux : un trail de 14 km, ainsi que deux randonnées de 10 km et 5 km. L'ensemble des bénévoles et des professionnels du médico-social vous accueilleront de 9h à 15h dans la bonne humeur. Au programme : animation musicale, buvette, stand de sensibilisation aux handicaps, tombola et remisé des récompenses.

Pour + d'infos, rendez-vous sur Facebook et Instagram (@traildesenfantsdeclairfontaine) ou contactez-nous par e-mail: lucie.laveissiere@adapei63.org

APE

Le vendredi 28 juin, l'APE organise sa traditionnelle **féte des écoles**.

Elle se déroulera de 18h30 à 23h (fin des activités à 21h) dans les cours de l'Ecole J. Ferry.

Nous avons besoin de votre aide pour assurer la tenue des stands de 18h30 à 19h45, et de 19h45 à 21h.

Toute aide est la bienvenue : parents, grandsparents, fratrie, voisins, nounous... Le nombre de stands dépendra du nombre de bénévoles. Cette année : surprise des CM et projection de la finale du Top 14!

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire sur le créneau horaire de votre choix! D'avance merci pour les enfants.

Ape63670@gmail.com

On compte sur vous!







NOUVEAU!

La Roche Blanche fête ses jeux...

La municipalité, en collaboration avec les différentes associations* de la commune, organise ses jeux, le samedi 13 juillet après-midi à l'espace Léo Lagrange.

Un événement placé sous le signe de la joie et de la bonne humeur. L'esprit de compétition est bien sûr « titillé », mais le tout reste ludique.

Déroulement :

- 13h30 : Accueil des équipes
- 14h : Démarrage des jeux

Buvette, vente de gâteaux, crêpes, gaufres... et des animations (structures gonflables et jeux en bois) seront proposées aux visiteurs

- 17h30 : Fin des épreuves
- 18h : Remise des médailles et récompenses, suivi du pot de clôture offert par la Mairie.
- A la nuit tombée, rendez-vous au Parc Léon Lepetit pour une soirée festive avec animation et feu d'artifice proposés par la municipalité.

Épreuves : des d'épreuves qui sollicitent des capacités physiques modérées (sports, jeux d'adresse...) en lien avec le basket, l'escalade, le foot, la pétanque, le tennis, le tennis de table, le tir à l'arc, le vélo... mais aussi intellectuelles (culture générale, logique) sous forme de quiz... Selon l'épreuve, un ou plusieurs membres de l'équipe sera amené à disputer le défi, avec parfois une confrontation possible avec une autre équipe. Les supporters sont les bienvenus!

Plusieurs récompenses seront remises : podium des 3 meilleures équipes, le plus beau déguisement, l'équipe la plus fair-play, le plus grand écart d'âges dans la même équipe...

Voici les premiers partenaires qui soutiennent notre manifestation :

Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Intermarché de La Roche Blanche, Croc'Bio, O'Rencard, Aux Sources Vinicoles, Nandina Fleurs, Crédit Agricole, Le Bistronome, Le Garden Palace, Le Golf du Val d'Auzon, Centre spectacles, l'École de Voile d'Aydat, Forêt des Arboris, B'Up Brezet, le Panoramique des Dômes, Vélo Aventure 63, Vulcania, Le Chouette Parc, le Château de la Batisse.

*Amicale Pétanque Vercingétorix, APE, ASRB Football Club, Association du Site de Gergovie, Atelier de l'Amitié, Basket Club LRB, Comité des Fêtes, Comité de Jumelage, Cyclo Club LRB, Foyer Culturel et Sportif, Gergo'Vit, Gourmets Curieux, LRB Montagne Escalade, Open tennis, SOS Cheval.

CONSTITUER SON ÉQUIPE

(Inscription au plus tard pour le 10 juin)

Pour participer, il vous suffit de composer votre équipe, en famille ou entre amis, en complétant

bulletin de pré-inscription disponible en scannant le QRCode:

Des bulletins de pré-inscription sont également disponibles en mairie.

Une confirmation sera envoyée, accompagné du règlement intérieur et d'une fiche responsabilité.

Nombre de participants par équipe : 4 à 8 pers. 30 équipes maximum

Equipe mixte et intergénérationnelle, de 7 ans à pas de limite (NB : cela peut rapporter des points!)

Pour les mineurs, une autorisation du responsable légal sera demandée.

Chaque équipe devra s'identifier avec un **nom** (pas de nom de pays), concevoir un drapeau et avoir un cri de ralliement.

Les participants pourront venir déguisés.

Encouragement aux athlètes...

L'aventure olympique et paralympique commence avec vos encouragements!

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 souhaite mobiliser toute la Génération 2024 derrière les athlètes olympiques et paralympiques. Dans ce cadre, un dispositif d'encouragement aux athlètes est proposé à toute la jeunesse de France métropolitaine, des Outre-Mer et du réseau des établissements français à l'étranger (AEFE) pour encourager les 15 000 athlètes qualifiés pour ces Jeux.

Comme vous le savez, Laëtitia Guapo participera aux Jeux olympiques de Paris 2024. Après avoir terminé au pied du podium aux Jeux olympiques de Tokyo en 2021, Laëtitia et les joueuses françaises de basket 3x3 espèrent décrocher une médaille cet été. Nous lui souhaitons « Bonne chance! ».

Si vous souhaitez lui envoyer vos soutiens et vos encouragements, vous pouvez le faire via ce dispositif.

Retrouvez toutes les infos sur : https://generation.paris2024.org/encouragement-aux-athletes





Vie associative

Gergo'Vit

Soirée Jeux

La soirée jeux de juin aura lieu le vendredi 7, à

partir de 20h, à la salle Jean Jaurès. Pour rappel, elle est ouverte à tous, adhérents ou non à l'association, petits (accompagnés) et grands et quel que soit votre « niveau » en jeux de société. Il suffit d'avoir envie de partager et/ ou d'apprendre, dans une ambiance toujours sympathique!

L'édition 2024 de la fête de la Saint-Jean aura lieu le samedi 22 juin à partir de 19h. Rendez-vous place Saint-Jean pour un début de soirée autour de la buvette/snack, des jeux pour les enfants et quelques nouveautés (expo, etc.), animée par la banda. La retraite aux flambeaux démarrera à la tombée de la nuit (vers 21h30)



pour un parcours en musique dans les rues du village, avant de rejoindre les Rocs pour l'allumage dù feu.

Nous vous attendons nombreux! NB: La réunion de préparation avec les bénévoles se tiendra le vendredi 31 mai à 18h30 (salle Jean Jaurès). Toute personne souhaitant nous donner un coup de main est la bienvenue!

La Gaule de l'Auzon

L'association organise le samedi 15 juin un concours de pétanque en doublette ouvert à tous sur le complexe sportif de la Roche Blanche. Début du concours à 14h.

Prix 10 € par doublette, lots à tous les participants, buvette et sandwichs.

Renseignements et réservations : 06 79 29 82 09 ou 07 81 14 24 53



La printemps est une saison particulièrement propice à la pratique du vélo sous toutes ses formes.

Pour le pont du 8 mai, des cyclistes du CCRB sont partis tester les routes et les chemins du Jura pendant 4 jours.

Nous finalisons également l'organisation de **la Gergovienne**, notre randonnée annuelle, ouverte à toutes et tous.

Elle partira de la MLT le dimanche 16 juin. Les départs libres pourront s'étaler entre 7h ét 9h. Nous proposerons cette année 4 circuits route (de 17 à 100 km) et 4 nouveaux circuits VTT (de 21 à 68 km), de quoi satisfaire normalement toutes les envies. Vous pouvez trouver les informations sur notre site :

http://www.ccrb63.fr/

Nous pensons également à la saison prochaine et nous nous posons la question d'inclure du Gravel bike dans nos activités. Si vous pratiquez cette discipline, n'hésitez pas à nous en parler.

Pour entrer en contact avec nous :
Cyclo : Pierre Gutierrez 06 78 15 98 01
VTT : Christophe Peyson 06 76 96 00 09 http://www.ccrb63.fr/





« Avec le Foyer, bouger c'est la santé » Samedi 1er juin dès 14h à la MLT

En cette année olympique, le Foyer Culturel et Sportif vous propose un après-midi d'activités sportives, de maintien en forme ou de bien-être, ouvert à tous. Venez (re)découvrir

une ou plusieurs activités, ou simplement passer un bon moment avec nos animateurs des sections arts martiaux, gymnastique de maintien en forme (diverses techniques), sophrologie, yoga, zumba et strong Nation. Inscription gratuite, avec réservation obligatoire sur www.fcs-lrbg.fr Lieu : MLT, 37 av de la République à la Roche Blanche

La Fête du Foyer, du 14 au 22 juin

Les sections culturelles et sportives du Foyer ont le plaisir de vous convier Les sections culturelles et sportives du Foyer ont le plaisir de vous convier aux manifestations récréatives et conviviales qui clôtureront la saison.

>>> A la MLT, 37 av de la République à la Roche Blanche:

• vendredi 14 à 20h : Gala de danse enfants

• samedi 15 à 14h30 : Démonstration arts martiaux

• samedi 15 à 20h30 : Représentation théâtre adultes

• dimanche 16 à 15h : Représentation théâtre jeunes

• samedi 22 de 10h à 17h : Expositions peinture et poterie (vernissage à 11h)

>>> A la Salle des sports, près du stade :

>>> A la Salle des sports, près du stade :
• samedi 22 juin à 15h : Gala de gymnastique sportive.

Très belle fin de saison à toutes et tous!



Intercommunalité

Festival d'ici & là, 5e édition - 15 et 16 juin à Chadieu

Pour sa 5ème édition, le Festival d'ici et là reprend ses quartiers dans le parc de Chadieu pour mettre l'art dans l'espace public. Fêtant les 'Bêtes de scènes', cette cuvée 2024 fourmillera de belles idées. De nombreux ateliers permettront de s'initier à diverses pratiques artistiques.

Fidèles au rendez-vous, les partenaires historiques du festival seront aussi de la partie : les relais petite enfance Mond'Arverne et milleformes, l'association Tralalarts, et les médiathèques.

Un manège d'artistes et des jeux compléteront le parc des animations.

Des spectacles pour tous les publics – dès 3 ans égrèneront le programme.

C'est donc un festival généreux, ouvert à tous, qui vous attend et dans lequel vous serez invité à flâner

tout en laissant libre cours à votre curiosité.

Rendez-vous à Chadieu (sur la commune d'Authezat). Afin de préserver le site, nous vous invitons à covoiturer ! Samedi 15 juin de 14h à minuit / Dimanche 16 juin de 10h à 19h Manifestation entièrement gratuite. Restauration sur place. La manifestation est sujette aux aléas climatiques, en cas de doute sur le maintien de la manifestation, appelez -nous au 06 01 77 92 70. Programme détaillé sur : www.mond-arverne.fr



Comité des Fêtes et l'Amicale des sapeurs-pompiers
L'été et la musique seront fêtés le vendredi 21 juin à partir de 18h30/19h sur le parvis et à l'intérieur de la salle Polyvalente - Espace J. Prévert.

Comme pour un « after-work », une ambiance musicale sera créée toute la soirée par les deux associations organisatrices : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et le Comité des Fêtes.

Un apéritif d'accueil sera offert par les associations avant l'ouverture de la buvette et sa restauration rapide afin de passer une soirée conviviale et familiale. Vers 20h30 le groupe FEN X, des voisins d'Orcet, se produira avec un répertoire pop-rock tout public, très accessible et varié pour le plaisir de toute les tranches d'âge.

La soirée se poursuivra dans une ambiance musicale ouverte à tous. Nous vous attendons nombreux!



Médiathèque de La Roche Blanche

La Médiathèque sera fermée le samedi 15 juin en raison du festival d'ici & là, agents et bénévoles du réseau lecture Mond-arverne seront à Chadieu.

L'archéologie en fête au Musée de Gergovie...



Le Musée de Gergovie propose de nombreuses animations à l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie, du 13 au 16 juin 2024! Entrée gratuite, visites guidées et animations durant tout le week-end

Une conférence en ouverture le jeudi 13 juin

Infos et réservations sur : www.musee-gergovie.fr



Zoom sur ...

Les élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg.



Pourquoi je vote ?Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct.

On compte aujourd'hui 705 représentants européens, parfois appelés « eurodéputés ». Ils seront 720 lors du prochain mandat 2024-2029. Les représentants au Parlement européen ne se réunissent pas par pays mais par groupes politiques transnationaux, aujourd'hui au nombre de sept, répartis suivant différentes tendances politiques.

Le rôle des représentants au Parlement européen est de formuler, discuter et voter les textes législatifs au niveau européen.

Pour qui je vote ?A partir de 2024, 81 élus représenteront la France au Parlement européen. Ils étaient 79 lors du précédent mandat.

En France, l'ensemble du territoire est réuni en une circonscription unique. La répartition des 81 sièges réservés aux représentants français au Parlement européen s'établit à l'issue du scrutin. Chaque parti ayant rassemblé plus de 5% des suffrages se voit attribuer un nombre de sièges proportionnel à leur classement électoral.

Comment voter?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Les ressortissants communautaires (c'est-à-dire possédant la nationalité d'un des 27 pays membres) qui ont le droit de voter dans leur pays d'origine peuvent aussi voter à ces élections. Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires européennes de cette commune.

Comme pour les électeurs français, ces ressortissants peuvent s'inscrire soit en ligne, soit en mairie.

Vous pouvez vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote via un service en ligne accessible avec FranceConnect ou un compte Service-public.fr ou auprès de votre Mairie.

Aucune refonte générale des cartes électorales n'est prévue en 2024.

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance. Il est possible de faire la demande en ligne sur Maprocuration

Demande de procuration entièrement dématérialisée

Pour ces élections, l'État va pour la 1ère fois tester une procédure de demande de procuration entièrement dématérialisée, comme l'indique un décret paru le 29 décembre. Rappelons en effet que depuis 2021, il existe VOTE PAR PROCURATION une télé-procédure de demande de procuration, mais

que celle-ci n'est que partielle : un électeur qui veut établir une procuration peut se rendre sur le site :

www.maprocuration.gouv.fr

et y faire sa demande, à l'issue de laquelle un n° de dossier lui est fourni. C'est là que s'arrête la dématérialisation : l'électeur doit ensuite se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie, muni de son n° de dossier, pour y prouver son identité. Ce n'est qu'après cette procédure de vérification que la demande de procuration est automatiquement transmise à la commune d'inscription de l'électeur.

Pour les seules élections européennes de juin prochain, une nouvelle étape va être franchie, puisque l'étape de vérification au commissariat ou en gendarmerie n'est plus impérative : si et seulement si l'électeur est en mesure d'attester de son dentité à l'aide d'une identité numérique certifiée de France identité.

Si l'électeur fait valider sa procuration via France Identité, la procuration est établie électroniquement par le ministère de l'Intérieur et transmise

à la commune par le REU.
Pour ce faire, l'usager disposant d'une carte d'identité nouveau format

(CNIe) et ayant créé un compte via l'application France Identité doit faire certifier son identité numérique au plus haut niveau de sécurité en mairie. Cette certification implique une vérification de la concordance des données biométriques de l'usager avec celles enregistrées dans sa CNIe.

PUYde-DOME - Le métier d'assistant(e) maternel(le)

Vous souhaitez exercer un véritable métier à votre domicile ? Vous aimeriez vous occuper d'enfants que vous accueilleriez à la journée ? Vous avez des qualités relationnelles et éducatives ?

Vous êtes prêt(e) à suivre une formation ?
Le service PMI du Conseil départemental du Puy-de-Dôme organise des réunions d'informations préalables à l'agrément d'assistante maternelle. Les prochaines réunions auront lieu aux Martres de Veyre (sur rendez-vous), les jeudis 8 juin à 14h, 12 octobre à 14h et 14 décembre à 14h. + d'infos et inscriptions :

Maison des solidarités des Martres de Veyre 73, rue de La Garenne - Tél. 04 73 65 39 60 Mail: mds.martres-de-veyre@puy-de-dome.fr



La CAF vous informe:

Samedi 8 juin au Polydôme à Clermont-Ferrand de 9h à 13h **Entrée libre et gratuite**

ADIL 63

BIEN S'INFORMER POUR MIEUX SE LOGER

Prochaine permanence (sans rendez-vous), le jeudi 13 juin de 9h à 12h - Mairie de La Roche Blanche

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:

- Mond'Arverne Čommunauté :

T. 04 73 39 61 58 | Mail. : mo.fontaine@mond-arverne.fr ADIL 63 / Espace INFO ENERGIE

T. 04 73 42 30 75 | Mail. : contact@adil63.org

SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts (semaines impaires): mardis 4 et 18 juin - Jaunes (semaines paires): mardis 11 et 25 juin





Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, Mardi et mercredi de 8 h à 12 h,

Fermé au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanchegergovie@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr